



La Gestion des risques

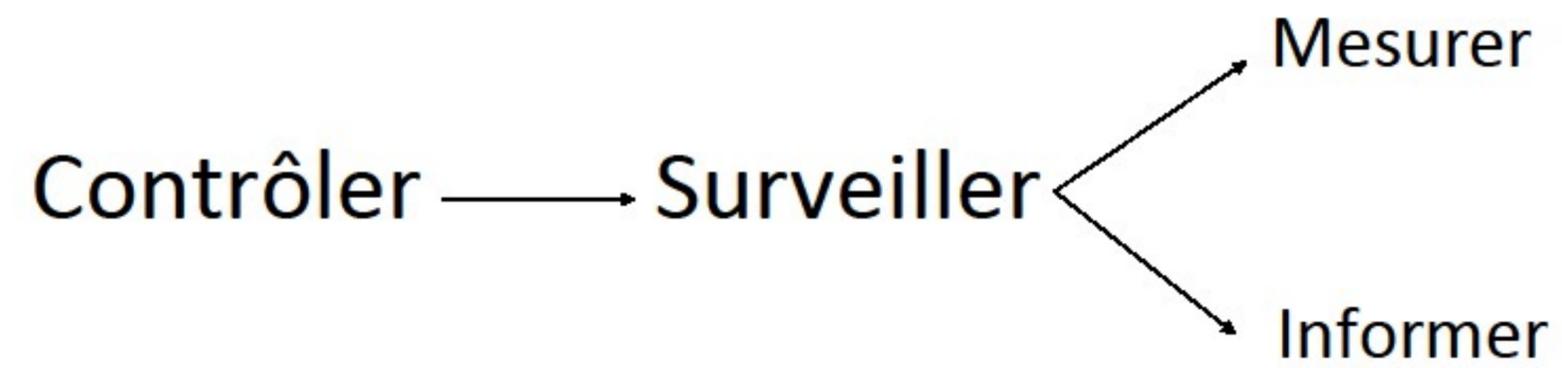
L'apport des scientifiques et des institutions de recherche

Marie Larue

Présidente-directrice générale







Éléments de réflexion

Gérer les risques
ou
prendre en charge la santé
et sécurité ?

Le séisme en Italie

Le séisme en Italie

L'Aquila : colère en Italie après la condamnation des sismologues

La lourde peine de prison infligée aux sismologues, accusés d'avoir sous-estimé les risques avant le tremblement de terre de L'Aquila en 2009, a suscité une avalanche de critiques et la démission de hauts responsables scientifiques en Italie.

Jugeant que les conditions n'étaient plus réunies « pour travailler avec sérénité », le président de la Commission italienne « grands risques », Luciano Maiani, a démissionné mardi de son poste.

« Il n'est pas possible de fournir à l'État des avis sereins, désintéressés et hautement professionnels avec cette folle pression judiciaire et médiatique. Cela ne s'est jamais produit dans aucun autre pays du monde. Cela signifie la mort du service prêté par des professionnels à l'État », a-t-il expliqué.

Pour ce physicien de renom – il a été notamment directeur général du CERN à Genève de 1999 à 2003 –, le verdict constitue une « grave erreur ».

Le séisme en Italie

L'Aquila : colère en Italie après la condamnation des sismologues (suite)

Les scientifiques sont condamnés alors qu'« il n'y a eu aucune enquête contre ceux qui ont construit de manière inadaptée dans une zone sismique », s'est-il insurgé.

Dans la foulée, toute la présidence de la Commission, à savoir son vice-président et son président d'honneur, ont également démissionné, ainsi qu'un quatrième membre de cette institution.

L'un des scientifiques condamnés, Mauro Dolce, a par ailleurs démissionné mardi de son poste de directeur du service des risques sismologiques et volcaniques de la Protection civile italienne.

Le tribunal de L'Aquila a condamné, lundi, sept membres de la Commission « grands risques », qui siégeaient en 2009, à six ans de prison pour « homicide par imprudence », alourdissant la peine de quatre ans de prison requise par le parquet.

Leurs défenseurs avaient plaidé l'acquittement, arguant notamment que nul ne peut prévoir un tremblement de terre.

Le séisme en Italie

L'Aquila : colère en Italie après la condamnation des sismologues (suite)

« KO debout »

Cette condamnation a semé l'émoi dans la communauté scientifique hors des frontières italiennes. Plusieurs scientifiques européens interrogés par l'AFP, se sont dits « choqués », voyant dans ce jugement "un précédent très dangereux ».

« Nous sommes profondément préoccupés, ce n'est pas juste la sismologie qui a été jugée, mais toute la science », a estimé Charlotte Krawczyk, présidente du département de sismologie de l'Union européenne des géosciences (GSU).

Le jugement a « frappé au cœur » le droit des scientifiques à s'exprimer honnêtement et de manière indépendante, a-t-elle précisé au cours d'un entretien téléphonique depuis l'Allemagne.

Pour Mike Bickle, professeur en sciences de la terre à l'Université de Cambridge, « les gens sont KO debout » tandis que son collègue Roger Musson de la revue britannique de géologie (*British Geological Survey*, BGS) trouve ce jugement « incroyable ».

Le séisme en Italie

L'Aquila : colère en Italie après la condamnation des sismologues (suite)

Eux-mêmes, comme d'autres sismologues, considèrent qu'il est rigoureusement impossible de prévoir un tremblement de terre et qu'une simple affirmation scientifique concernant un risque pouvait semer la panique, ou faire perdre à son auteur toute crédibilité si rien ne se produisait.

De son côté, l'influente ONG américaine, *Union of Concerned Scientist*, a qualifié la sentence d'« absurde » et « dangereuse ». La Commission s'était réunie le 31 mars 2009 afin d'analyser une série de secousses sismiques à L'Aquila survenues les mois précédents et fournir des indications aux autorités locales qui sont les seules à pouvoir prendre d'éventuelles mesures. À l'issue de cette réunion, elle avait indiqué qu'il n'était pas possible de prédire la survenue éventuelle d'un séisme plus fort, mais avait recommandé de respecter davantage les mesures de prévention antisismiques, en particulier dans la construction des immeubles.

Six jours après la réunion, le 6 avril, un tremblement de terre a ravagé cette ville d'Italie centrale et fait plus de 300 morts et des dizaines de milliers de sans-abri.

Le séisme en Italie

Prédis un séisme ou tu iras en prison

De Jean-François Buoncristiani, de Dijon : « Coupables d'homicides par imprudence... La sentence du tribunal de L'Aquila est tombée lundi 22 octobre : six ans de prison ferme à l'encontre des sept scientifiques membres de la Commission italienne « grands risques ».

Des experts jugés coupables de ne pas avoir prédit le dramatique séisme de L'Aquila en 2009 qui avait fait plus de 300 morts et à qui la justice des Abruzzes reproche d'avoir fourni une version de l'information « inexacte, incomplète et contradictoire ». Une sentence sans précédent, aussi violente qu'injuste et dont l'absurdité secoue la communauté scientifique internationale. Injuste sur au moins deux points : d'abord parce que, en l'état actuel des connaissances, il est simplement impossible de prédire le jour et encore moins l'heure d'une telle catastrophe ; ensuite parce que si responsables il faut chercher, que penser des autorités qui ont laissé s'installer des familles dans une zone pour le coup déclarée sensible aux risques sismiques ?

Le séisme en Italie

Prédis un séisme ou tu iras en prison (suite)

L'Italie, une région où le risque sismique est fort. Tous les spécialistes travaillant sur les séismes le savent très bien. La géologie et la tectonique du pays sont bien comprises.

Année après année, les mouvements des plaques augmentent les pressions sur les failles de l'écorce terrestre, qui finissent par céder, créant alors des séismes d'intensité variable.

Au nord, dans la région de la plaine du Pô, on observe la zone de contact entre différentes plaques tectoniques qui se déplacent en comprimant la croûte terrestre. Alors qu'au sud, c'est un autre mécanisme, résultant de la chaîne de montagnes des Apennins qui, cette fois-ci, étire la surface de la terre. C'est ici que se trouve L'Aquila et c'est ce mécanisme qui est à l'origine du séisme.

Le séisme en Italie

Prédis un séisme ou tu iras en prison (suite)

Les séismes sont-ils prévisibles ? Sur un site, à partir des études géologiques et historiques, il est possible de fournir une bonne estimation des risques sismiques sur une centaine d'années et de prévoir leur intensité, leur fréquence et leur récurrence. Ces informations sont généralement synthétisées par des cartes dites d'aléas sismiques, représentant uniquement une probabilité de l'occurrence des séismes. Ces cartes sont, entre autres, utilisées afin de définir les normes de construction en fonction de ce risque sismique.

À l'heure actuelle de nos connaissances, les prévisions à court terme dans ce domaine n'existent pas. En aucun cas on ne peut prévoir l'heure, les lieux exacts et l'intensité d'un séisme. C'est juste impossible ! Les méthodes d'étude de ces événements sont multiples et font l'objet de nombreux travaux, qui ne permettent cependant pas de réduire les incertitudes trop importantes de ces méthodes. Les experts vont fournir des avis souvent nuancés, en utilisant un langage prudent, trop conscients de travailler sur des risques naturels imprévisibles. Les difficultés surgissent, lorsque, dans un contexte de crise, ces recommandations peuvent être mal interprétées par les non-spécialistes et les conduire à de mauvaises prises de décisions.

Le séisme en Italie

Prédis un séisme ou tu iras en prison (suite)

Enfin, comme le soulignent très bien les responsables de l'*American Geological Union* (AGU), les conséquences de ce jugement sont graves.

En effet, cette sentence inique va avoir une incidence directe et justifiée envers la communauté scientifique dont le rôle est aussi de conseiller les gouvernements. Quel sismologue voudra désormais risquer sa vie pour appréhender un risque qu'il n'a pas les moyens d'augurer ? Pire encore, ce jugement pourrait orienter les recherches menées dans les domaines concernant la prévision des risques de catastrophes naturelles, domaine où je crains que désormais de nombreux scientifiques vont apprendre à se taire.

Le rôle du scientifique ou de l'institut de recherche dans la gestion des risques

Le caractère social de l'acceptabilité du
risque
ou
la non-acceptabilité des risques... Qui est
responsable de quoi ?

Bonne réflexion !